



courriel : contact@mutuelle-epc.com

Chère adhérente, Cher adhérent,

Nous espérons que vous et vos proches avez bien traversé l'année 2021 encore perturbée par l'épisode Covid, et pendant laquelle votre Mutuelle est restée mobilisée, toujours soucieuse du meilleur service à vous apporter.

En ce mois de décembre, nous sommes heureux de vous faire parvenir **notre brochure institutionnelle 2022** dans laquelle, en toute transparence, nous avons intégré toutes les informations relatives à votre contrat Complémentaire santé dont vous pouvez découvrir ci-dessous les éléments marquants.

L'essentiel de ces informations est à retrouver sur notre site internet actualisé en continu www.mutuelle-epc.com.

Par envoi séparé, vous sont également adressés, pour vous et vos ayants droit, une nouvelle carte mutualiste par assuré (*carte de tiers payant*) et votre échéancier de paiement (*appel de cotisations*).

DES COTISATIONS maîtrisées

Une augmentation générale très modérée : Seulement de l'ordre de 2 % en moyenne, appliquée sur toutes les tranches d'âge des contrats Noir/Blanc et Plus Couleur pour réduire l'impact sur nos résultats :

- de la contribution Covid gouvernementale,
- de l'augmentation générale des dépenses de santé impactée par les rattrapages post Covid
- des dépenses supplémentaires liées à la mise en place du dispositif 100 % santé maintenant complètement opérationnel
- des améliorations de garanties dont vous allez bénéficier en 2022.

Pour votre information, la moyenne des augmentations tarifaires prévues sur le marché de la complémentaire santé est estimée à hauteur de 4,50 %.

Nouveautés !

Janvier gratuit : Une très bonne nouvelle à effet immédiat pour récompenser votre fidélité.

- votre Mutuelle a décidé, à titre exceptionnel, de ne pas appeler les cotisations du mois de janvier 2022, soit une **économie** pour vous d'un douzième de votre cotisation annuelle.

Changement de tranche d'âge : Une troisième mesure appréciable pour votre budget.

- **Suppression de l'augmentation de cotisation liée au changement de tranche d'âge** durant l'année de l'anniversaire. L'application du nouveau tarif interviendra seulement au 1er janvier de l'année suivante, ce qui représente un **avantage supplémentaire** pour vous si vous êtes concerné(e) dès 2022.



UNE OFFRE DE GARANTIES alignée sur la réglementation mais en évolution selon les besoins de nos adhérents

- Dans le cadre du **dispositif « 100 % santé »** développé sur les postes Dentaire, Optique et Audiologie, l'année 2021 a vu le déploiement de la dernière phase portant sur les aides auditives et sur un complément pour les prothèses dentaires.
- **Pour 2022**, nous avons décidé d'améliorer les remboursements des consultations de **psychologie** ainsi que la prise en charge de **l'implantologie**.

UN RAPPORT COTISATIONS / PRESTATIONS toujours très concurrentiel

Légalement, nous sommes tenus de porter à votre connaissance les éléments ci-dessous :

- Nos **frais de gestion** - notamment grâce au pilotage de l'EPC par une équipe d'élus bénévoles et dévoués - **se situent à hauteur de 10 %**.
- Le **taux de redistribution à nos adhérents** des cotisations encaissées, sous forme de prestations (remboursement des dépenses de santé en complément du régime général), **s'élève à 90 %**.

Ces pourcentages nous placent avantageusement sur le marché de la complémentaire santé.

UNE OPERATION « PARRAINAGE » attractive

- **Vous êtes les meilleurs ambassadeurs de la Mutuelle** et grâce à vous cette opération promotionnelle a porté ses fruits en 2021.
- Aussi nous avons, pour 2022, mis l'accent sur l'avantage lié au **5^{ème} parrainage**. En effet, en plus de la dotation de 30 € en chèques cadeaux pour chaque parrainage réalisé (attribuée au parrain et au filleul), **une dotation supplémentaire fixe de 90€**, également en chèques cadeaux, récompense dorénavant l'adhérent(e) qui a parrainé 5 filleuls.

Alors n'hésitez pas à parler de la Mutuelle EPC autour de vous et à en faire la promotion.

Afin de faciliter l'adhésion de vos proches, amis, connaissances... vous pouvez retrouver tous les détails de cette opération dans le règlement joint.

Tous les documents utiles sont par ailleurs disponibles **sur notre site** ou **sur simple demande** à notre service de gestion, par courrier postal ou par courriel.

*Et n'oublions pas ! c'est le comportement
raisonnable et responsable de nos adhérents
qui fait notre performance*

Chère adhérente, Cher adhérent,

Le Conseil d'administration de l'EPC vous remercie de votre fidélité et reste à votre écoute, engagé à vos côtés pour la préservation de vos intérêts mutualistes.

En vous souhaitant une belle année 2022, sereine et agréable, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux et sentiments mutualistes.

Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

le 1^{er} décembre 2021

La Présidente, Danièle LE NOUYS

